



LE MAULETTOIS

JUILLET 2014 - N°1

EDITO ■ ■ ■

Je suis heureux de vous présenter ce premier bulletin municipal, fruit du travail de toute une équipe d'élus engagés dans l'action, mais aussi du personnel municipal, qui remplit à merveille son rôle de service public.

Ces trois derniers mois peuvent se résumer en trois mots : l'engagement, la concertation et l'audace.

L'engagement pour avoir, dès le lendemain de la mise en place du conseil municipal, pris en charge les dossiers en cours, mais aussi ouvert de nouveaux chantiers, que ce soit dans le domaine de l'urbanisme, des travaux, de la sécurité ou de l'animation.

La concertation pour avoir organisé trois réunions publiques, afin de recueillir vos idées, d'opposer nos points de vue, mais aussi d'expliquer nos orientations. L'écoute avant l'action : telle est la relation que je souhaite avoir avec vous.

L'audace, pour avoir en si peu de temps réussi à mettre en place la réforme des rythmes scolaires. Ainsi dès la rentrée de septembre, les enfants de notre Ecole Publique pourront participer à des ateliers culturelles, sportives, artistiques et ainsi s'ouvrir à de nouvelles activités, qui permettront, je l'espère, de faire naître chez vos enfants de nouvelles vocations.

Nous avons mis en ligne une page Facebook (Ville de Maulette) afin de vous donner en temps réel des informations sur votre Commune.

Un site internet est aussi en préparation et verra le jour dès la rentrée de septembre.

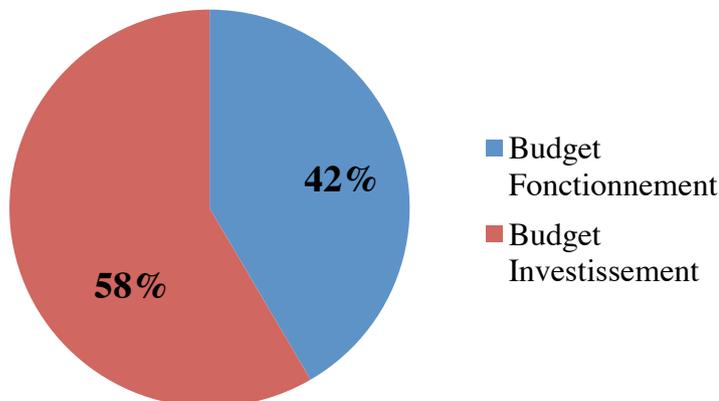
Alors, bien sûr, beaucoup de choses restent à faire. Mais comme le montre la densité de ce bulletin municipal, les choses bougent à MAULETTE.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous une bonne lecture et de bonnes vacances !!!!!



Eric TONDU
Maire de Maulette

Répartition du budget pour l'exercice 2014



Le budget 2014 se décompose de la manière suivante :

- 853 611.84 € en section de fonctionnement, notons toutefois que ce montant inclus un excédent de l'exercice précédent d'un montant de 194 362.84 €
- 1 199 574.33 € en section d'investissement

Budget total = 2 053 186.17 €

La commune subira cette année une réduction de ses recettes de fonctionnement, sur le chapitre «impôts et taxes » principalement liée à une diminution de l'attribution de compensation (-19 054.03 €) mais également par le versement de dotations de l'Etat minoré de 16 271.35 €.

Comparaison de ratios

Le tableau suivant met en évidence les ratios de notre commune par rapport à d'autres communes étant également intégrées à une communauté de communes à fiscalité professionnelle unique.

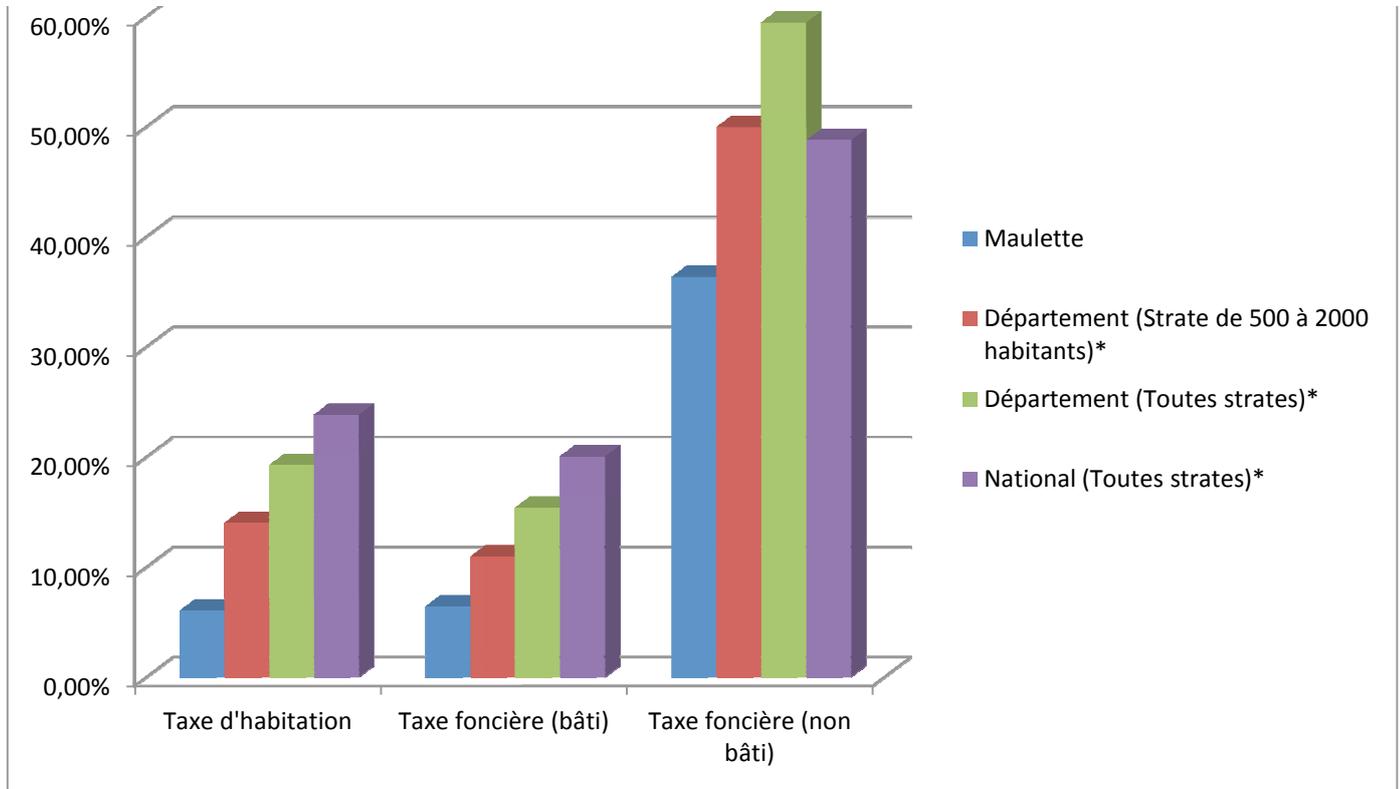
	Maulette	Moyenne d'une Commune appartenant à une communauté de communes à fiscalité professionnelle unique *	Commentaires
Recettes réelles de fonctionnement par habitant (en €)	1108,60	1133,61	
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant (en €)	976,75	927,69	Régularisation de titres de créances devenus irrécouvrables lors des 10 dernières années (Le montant serait sinon de 918,24 €)
Produits des contributions directes par habitant (en €)	307,45	448,98	Taxes d'habitation, foncière bâti et non bâti
Frais de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	29,70%	52,39%	Plus ce taux est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée

* données publiées pour l'année 2012

La loi de finances de 2012 nous impose également des dépenses de fonctionnement par l'intermédiaire du FPIC (Fond National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) estimé à environ 20 000 € pour l'année 2014 (8358.00 € en 2013). Celui-ci consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Impôts et taxes

Ce graphique indique les taux d'imposition des taxes directes locales. Les taxes de notre commune sont une fois de plus reconduites sans la moindre hausse. Nous conservons donc une taxe d'habitation à 6.04%, une taxe foncière (bâti) à un taux de 6.43% et enfin une taxe foncière (non bâti) de 36.34%.



* données publiées pour l'année 2012

SECRETARIAT



Sophie MAZEL,
Secrétaire de Mairie

**La Mairie de Maulette
vous accueillent
aux jours et heures suivants :**

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 14 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 12 h
Samedi de 9 h à 11 h**

**Le Maire et les Elus reçoivent
sur rendez-vous.**



Sylvie ERNULT,
*Agent Administratif Polyvalent,
Assistante de la Secrétaire de Mairie*



ELECTIONS MUNICIPALES DU 23 MARS 2014

Nous ne pouvons que vous féliciter : une élection avec participation exemplaire des maulettois 69.53 %
Merci à tous...

CONSEIL MUNICIPAL ■ ■ ■

PREMIER CONSEIL MUNICIPAL du 25 MARS 2014

L'élection du Maire, Eric TONDU et de ses adjoints s'est déroulée en présence de Maulettois, en toute sérénité et ce, après une passation des pouvoirs par Mr Jean-Pierre REMY

Tous des élus autour d'Eric TONDU se sont déjà mis au travail après avoir salué et applaudi, comme il se doit, le travail accompli par Mr Jean Pierre REMY, pendant ces 33 dernières années, en lui souhaitant une excellente retraite au côté de son épouse.



8 MAI ■ ■ ■

DEVOIR DE MEMOIRE

Le 8 mai 1945 – Date anniversaire qui marque la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, la capitulation allemande après cinq ans et demi de combats..

Entourée par de nombreux élus, Mme Marie-Isabelle DAULLE, première adjointe, a fait le discours de circonstance et a déposé une gerbe au monument aux morts et au cimetière de Maulette, en présence d'une assistance recueillie et émue.



Réforme des rythmes scolaires : un enjeu majeur pour l'apprentissage de nos enfants dans un environnement semi-rural

Dès la prise de fonction, nous avons travaillé dans la concertation avec l'ensemble des interlocuteurs concernés par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Nous avons rencontré individuellement puis mis autour d'une table les enseignants, les représentants de parents d'élèves ainsi que l'inspection académique.

Nous avons entrepris également la prise de connaissance du personnel périscolaire afin que les rythmes de l'enfant ainsi que les échanges entre les personnes intervenants au sein de l'établissement soient le plus fluides et efficaces possibles.

Ainsi, nous avons réfléchi à l'aménagement des horaires d'ouverture et de fermeture de la garderie, des horaires et des rythmes de la cantine selon deux services dédiés aux plus jeunes puis au plus grands et également travaillé sur les horaires de classe.

Ainsi, lors d'une réunion publique que la Mairie a organisé courant mai à l'adresse des parents d'élèves puis lors d'une réunion organisée par les RPE et enfin lors d'une réunion au sein de l'école réunissant RPE, enseignants,

élus et personnel périscolaire où Mme Abitbol (inspectrice académique) a présenté l'essence même de la réforme, nous avons pu appréhender les problématiques en termes logistiques, financiers et organisationnels pour que les aménagements des rythmes scolaires ne soient pas vidés de leurs sens premiers qui sont avant tout que les enfants aient des horaires adaptés aux périodes lors desquelles leurs capacités intellectuelles sont optimales pour l'apprentissage.



Ces périodes sont essentiellement le matin, c'est la raison pour laquelle la réforme préconise dans une durée hebdomadaire d'apprentissage identique à celle actuelle, d'ajouter une demi-journée de travail le matin et d'alléger les journées tout en préconisant la notion de jeux dans les apprentissages quotidiens.

Le début des cours est alors avancé à 8h45 pour l'année prochaine et afin de répondre aux besoins des parents qui travaillent loin, la garderie ouvrira à 7h15. Des Temps d'Apprentissage Pédagogiques (TAP) seront mis en place les mardis et vendredis après-midi de 15h30 à 17h. Dans l'optique d'avoir une offre intéressante pour les enfants, des ateliers de type (danse, dessin, etc.) sont en cours d'études et de sélection pour l'année prochaine.

Nous tenons à remercier l'accueil de l'ensemble des personnes qui ont travaillé sur ce dossier et qui sont concernées directement ou indirectement car c'est dans la concertation avec tous que nous pourrions finaliser une organisation qui était au prime abord très mal engagée lors de la prise de mandat. Une réunion publique s'est tenu le lundi 1er juillet 2014 en salle des fêtes de la Mairie afin de présenter aux parents et familles le projet de notre école publique de Maulette qui répondra au calendrier imposé par le gouvernement et aux exigences de la réforme des rythmes scolaires.

Equipe de la commission scolaire/périscolaire

Michèle Jenner, Stéphane Gornès, Jonathan Godard, Hervé Jannin et Claire Thiollet

Résultats des élections Européennes sur notre Commune

INSCRITS	554
ABSTENTIONS	252
VOTANTS	302
BLANCS	8
NULS	7
EXPRIMES	287

Abstentions	45,49%
Participation	54,51%
Blancs	2,65%
Nuls	2,32%
Exprimés	95,03%

N° Panneau	Candidat tête de liste et intitulé abrégé de la liste	Voix
1	M. LE SCORNET Vincent - REGIONS ET PEUPLES SOLIDAIRES	0
2	Mme BORDRY Isabelle - NOUS CITOYENS	4
3	M. TOPLA Balié - EUROPE SOLIDAIRE	0
4	M. DURAND Pascal - LISTE EUROPE ECOLOGIE	10
5	M. VOLGANLI Julien - EUROPE DECROISSANCE	1
6	M. GHEHIOUECHE Farid - CANNABIS SANS FRONTIERES	0
7	M. LAMASSOURE Alain - POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE	77
8	Mme FEO Hélène - PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN	0
9	M. PAILLARD Christophe - POUR UNE FRANCE ROYALE	0
10	M. MBELLA Francis - ENSEMBLE POUR UNE EUROPE ÉQUITABLE	0
11	Mme DE SARNEZ Marielle - UDI MODEM LES EUROPEENS	31
12	Mme PATAS D'ILLIERS Laure - ESPÉRANTO LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE	0
13	M. GRIMAL Jean - COMMUNISTES	0
14	M. JAMET Dominique - DEBOUT LA FRANCE !	16
15	M. GUYOT Stéphane - CITOYENS DU VOTE BLANC	0
16	Mme DE HAAS Caroline - FÉMINISTES POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE	0
17	M. GOVERNATORI Jean Marc - ALLIANCE ECOLOGISTE INDEPENDANTE	10
18	Mme BERES Pervenche - CHOISIR NOTRE EUROPE	25
19	M. LE HYARIC Patrick - STOP A L'EUROPE DE LA FINANCE	6
20	M. MAYEROWITZ Antoine - DÉMOCRATIE RÉELLE	0
21	Mme LEPAPE Magali - POUR UNE EUROPE LIBRE	2
22	M. ASSELINEAU François - UPR-IDF	2
23	M. DELANOË Gaspard - L'EUROPE DE MARRAKECH À ISTANBUL	0
24	Mme ARTHAUD Nathalie - LUTTE OUVRIERE	3
25	Mme VERMOREL Véronique - EUROPIRATES D'IDF	1
26	M. LARROUTUROU Pierre - NOUVELLE DONNE	8
27	Mme LEPAGE Corinne - EUROPE CITOYENNE	13
28	M. DE GOUYON MATIGNON DE PONTOURAUDE Louis - PARTI EUROPÉEN	0
29	Mme BOUTIN Christine - FORCE VIE	5
30	M. CHAUPRADE Aymeric - LISTE BLEU MARINE	71
31	M. BESANCENOT Olivier - POUR UNE EUROPE DES TRAVAILLEURES	2
saisie OK		TOTAL
		287

LES ENTREPRISES & COMMERCEs de MAULETTE

Franck LEPINAY, résident à Gambais, va ouvrir très prochainement dans la galerie marchande d'INTERMARCHE, un magasin de SPORT « GO SPORT »



La « BONNE AUBERGE » très prochainement va ré-ouvrir ses portes avec un changement de propriétaires. Tél. 01.30.59.11.86. www.facebook.com/labonneaubergemaulette

Dans un décor revisité, ils vous proposeront une cuisine française traditionnelle de saison - jardin d'été - réception...

Un cabinet d'assurance vient d'ouvrir ses portes aux 83, avenue de la République à MAULETTE
 Tél: 09.72.40.65.13 - Email : abc-assurances@ovh.fr
 Risques Entreprises, Professionnels, - Industries
 Artisans, Commerçants, Travailleurs Indépendants
 Particuliers, Auto, Habitation
 Santé, Prévoyance, Retraite - Individuel & Collectif



LOUISE BRICOLE à ouvert ses portes avenue Gérard Annel à coté de la Bonne Auberge
 Armelle Lassalle vous accueillera du mardi au jeudi de 10h à 15h et du vendredi au dimanche de 11h à 19 h dans magasin de décoration.



Une journée au cirque



Les élèves de Petite-section, Moyenne-section, Grande-Section, CP et CE1 se sont déplacés à l'école du cirque Fredy Micheletty à Bailleau-Armenonville près de Gallardon (28).

Les 80 élèves ont pu découvrir les arts du cirque en participant à divers ateliers :

les assiettes chinoises, les acrobates, le funambule, le jonglage, le trampoline et la boule rouge sur laquelle tous les élèves sont montés.

Les élèves ont beaucoup apprécié cette journée. Ils en gardent un souvenir riche en émotions, en couleurs et en sensations. Chaque classe a ensuite poursuivi un travail lié au cirque.

Cette journée a été financée par la coopérative scolaire, les bénéfices liés à la vente de mugs au sein de l'école et la mairie de Maulette.



Classe découverte

Comme tous les deux ans, depuis 2010, deux classes de l'école sont parties en classe de découverte. Du 19 au 23 mai, les 49 élèves des classes de CE2 CM1 et CM1 CM2 se sont rendus à Montrem en Dordogne.

Le programme de cette semaine était axée sur la préhistoire et le Moyen-Age. De nombreuses activités telles que la découverte du métier d'archéologue, la vie dans un campement préhistorique ou l'apprentissage des techniques de chasse et de l'art pariétal leur ont été proposés sur le site de Montrem.

Le mercredi, ils se sont rendus au château de Castelnau la Chapelle, musée de la guerre au Moyen Age et le jeudi, ils ont eu le privilège de visiter la grotte de Rouffignac, la grotte aux 100 mammoths. Cette semaine a permis aux élèves d'apprendre à mieux se connaître, à vivre ensemble. C'est un moment privilégié qui fédère un groupe et laisse, à tous les participants, des souvenirs inoubliables qui sont réinvestis en classe dans des projets pédagogiques.

Financement : Participation des familles (196,41 €), Mairies (75 € par élève), Intermarché (1000 €), Bricomarché (350 €)



Kermesse de l'école

« Samedi 14 juin a eu lieu la fête de l'école qui se déroulait pour la première fois dans l'enceinte de l'établissement, rue des Vignes.

A 9 heures, les nouveaux arrivants ont été accueillis par l'équipe enseignante pour visiter les locaux et découvrir notamment leur future classe.

A 10h15, les cinq classes ont proposé un spectacle où les danses, les chants et les surprises ont ravi les familles dans la cour de l'école.

A cette occasion «la grande lessive» avait été pour la première fois organisée avec l'exposition de productions d'arts plastiques en extérieur, l'occasion pour les familles de découvrir une sélection des œuvres produites cette année par les enfants.

A l'issue de la représentation, Eric TONDU, Maire de Maulette et les membres du conseil municipal ainsi que Mr le Maire d'Havelu ont remis les dictionnaires de fin de scolarité aux CM2.

Pour célébrer la fête des parents, les enfants leur ont remis les cadeaux confectionnés en classe et les fleurs offertes par la municipalité.

De 11h30 à 14h30, tous les participants se sont retrouvés sur la pelouse ensoleillée de l'école pour la kermesse annuelle où la restauration et les jeux ont permis de clôturer l'année de manière festive. Le bénéfice de cette manifestation sera utilisée pour la mise en place de projets pédagogiques.



Félicitations aux enfants de MAULETTE qui ont permis de faire connaître notre commune par leurs exploits sportifs.

EQUITATION

Marine VIQUERAT,

Championne de France, par équipe, catégorie junior poney 3 D, avec Pauline et Morgane.

Championne départementale 2014 poney 2 c, avec Roy de cœur des écuries AS DE PIC de Maulette, l'écurie, coachée par Astrid COURTECUISSÉ, a emmené au titre de champion départemental et régional également Laurine VIQUERAT 2013 et la plus jeune louann VAN DAMME 2013-2014, et d'autres cavalières dans différentes épreuves bravo ! À elles et aux poneys.



JUDO

Bastien JENNER,

Catégorie minime - CHAMPION DES YVELINES individuel, champion d'académie, et vice-champion par équipe des YVELINES, Bastien combat, un petit clin d'œil, à son professeur de JUDO Noel CLEMENCE. Bravo ! Bastien.

Si vos enfants ont faits des résultats sportif, n'hésitez pas à nous transmettre les informations.

TRIATHLON UNSS Collège FRANCOIS MAURIAC

Didier Abauzit, professeur d'EPS, au Collège F Mauriac, de HOUDAN a emmené 2 maulettois, **Bastien LAGANT** et **Laurine VIQUERAT**, au 5ème RAID Des Collégiens sur la base de Val Joly dans le nord accompagné de Vincent et Cloé, ces raideurs (course d'orientation, tir à l'air, «run and bike», canoé, escalade et accrobranche sur 2 jours) ramènent la médaille d'or, de 45 pts devant 3 sections sportives. Très belle performance ! Bravo

Et pour clôturer cette chronique nous tenons à souhaiter, à **Margaux GUILLAUME**, qui rentre l'année prochaine en section sportive TRIATHLON (natation vélo et course à pied), à VERSAILLES et **Laurine VIQUERAT** section sportive de PENTATHLON (escrime, natation, équitation et course à pied combiné tir) à NOYON (60)



Margaux, triathlon, Laurine pentathlon moderne et Bastien triathlon devant l'Institut National du Sport, de l'expertise et de la Performance à PARIS

KARATE

Baptiste GODARD, jeune karatéka de 10 ans et entraîné par deux champions de l'équipe de France, J.Hugues et R.Lacoste, termine une année sportive « haute en médailles ». Double champion des Yvelines Elite Kata et Combat, vainqueur du challenge national Adidas, 3ème à la coupe de France combat Shito-Ryu, il affiche fièrement les couleurs du club Houdan Karaté do avec un doublé de fin d'année en étant 3ème à la coupe de France kata puis 3ème à la coupe de France combat – 30 kgs.

.... je voudrais la sœur... **Chloé GODARD** 3ème Ile de France kata et 5ème à la coupe de France Kata.



Les Pêcheurs de la Vesgre

Samedi 14 juin

Concours gratuit des enfants de 6 à 12 ans, 18 inscrits pour le concours,
25kg de truites lâchées pour l'occasion, environ 13kg de repris (39 truites).

Les champions : 1er **Alexis GUILY** 7 ans de Meudon (92),
2e **Maëlian DEQUE** 7 ans de Houdan,
3e **Loann PRIGENT-LEGAL** 6 ans de Houdan
et 4e **Julien GELLENONCOURT** 11 ans de Maulette.

Les 4 champions reçoivent les coupes : Ville de Maulette, Ville de Houdan, Pisciculture du Moulin de Rouge à La Puisaye (28) et la coupe des Pêcheurs de la Vesgre. Ils remportent ainsi que tous les participants, bonbons, cannes à pêche et de nombreux lots.

Dimanche 15 juin . Journée portes-ouvertes, pêche gratuite pour tous, tombola et traditionnel repas au bord de l'eau.

Cordialement

Marc Bourez - Président des Pêcheurs de la vesgre



LES FESTIVITÉS - La commission associations et événements vous propose :

Rendez-vous aux festivités du 14 Juillet 2014

Samedi 12 Juillet 2014 :

Après-midi

La Municipalité organise en complément des célèbres activités proposées par l'AMI un tournoi de pétanque et de basket familial. Vous trouverez l'ensemble des informations pour vous inscrire entre amis ou en famille à ces animations.

Monsieur le Maire remettra en soirée les trophées aux vainqueurs de ces deux compétitions amicales.

Soirée dansante et découverte de la Country

Nous vous attendons toutes et tous au repas républicain et champêtre qui est organisé cette année le samedi 12 juillet 2014 en salle des fêtes de la Mairie de Maulette à compter de 19h30. La nuit sera animée par un DJ professionnel pour proposer aux plus talentueux d'entres-nous de bouger aux rythmes endiablés des musiques des années 60 à nos jours !

Une Initiation et une démonstration de Country seront proposées durant le diner par le club de Goussainville

En préparation pour les prochains mois mais sans date définitive : une épreuve de run & bike autour de Maulette, une soirée théâtre, une soirée cinéma / débat autour de thèmes d'actualité...

La commission Associations et Animations reste disponible pour accueillir et étudier tout projet de création d'association sportive, culturelle, etc. ainsi que des porteurs d'idées d'animations dans notre village.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MAULETTE-HOUDAN

Rendez-vous en septembre au forum des associations de Houdan ou à la Saint Matthieu pour tout renseignement. Les cours débuteront à partir du 16 Septembre 2014.



NAISSANCES

Noé SCHNEIDER le 01/02/2014
Maël HUOT le 02/04/2014
Sarah LAVOCAT le 18/04/2014
Capucine le 28/04/2014
Eléonore le 29/04/2014
Et Eva BOUCHET le 14/04/2014



BAPTEME CIVIL

Enora DEPARDIEU,
le 07/06/2014



MARIAGE

Bineta, Véronique SECK
et Richard, Raymond LEGRAND
le 21/06/2014

INFOS PRATIQUES

INFORMATIONS PRATIQUES POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Le **recyclage** est un procédé qui consiste à réutiliser partiellement ou totalement les matériaux qui composent un produit en fin de vie, pour fabriquer de nouveaux produits. Dans ce processus, nos déchets industriels ou ménagers peuvent devenir des matières premières, alors triions...



La collecte des :

- emballages ménagers (bacs jaunes) s'effectue le mercredi matin
- ordures ménagères (bacs verts) s'effectue le mercredi après midi



Pour le recyclage du verre, 3 colonnes de réception sont à votre disposition sur le parking d'Intermarché (à côté des rouleaux de lavage voitures)

Les déchets verts sont toujours collectés le lundi matin, exclusivement dans des sacs en papier recyclables.

Rappel des horaires de la déchèterie de Houdan :

	Matin	Après- midi
Lundi	10h à 12h30	13h30 à 17h
Vendredi	10h à 12h30	13h30 à 17h
Samedi	10h à 12h30	13h30 à 17h
Dimanche	9h à 13h	Fermé

La prochaine date pour le ramassage des encombrants est le jeudi 02 octobre 2014.

Distribution de sacs de déchets verts

La commune fera une nouvelle distribution de sacs de déchets verts **les mardi et mercredi 15 et 16 Juillet de 17h à 19 h** au local technique communal - 37 avenue Gérard Annel



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00 - Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 - Samedi de 9 h 00 à 11 h 00

Monsieur Le Maire reçoit sur rendez-vous



Mairie de Maulette 78550 - Tél. : 01 30 59 62 54 - Fax : 01 30 59 54 02

Courriel : mairie.maulette@orange.fr